

Tel : 03 87 20 36 80
crmlorraine@wanadoo.fr

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UNE FORMATION 2011
"STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION"**

La prise en charge du Stage de Préparation à l'Installation (SPI) a été fixée à 80 € en 2011.

Elle est possible si l'immatriculation au Répertoire des Métiers intervient dans les six mois après la fin du stage.

La demande est à adresser dans le mois qui suit l'immatriculation.

1. ENTREPRISE

Raison sociale : Date d'immatriculation au RM :
Adresse : Tél :
Code postal - Ville : E mail :
Stagiaire :
Nom - Prénom :
Sexe : H F
Age :

2. FORMATION

Intitulé du stage : Stage de Préparation à l'Installation
Organisme : Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Dates :

3. PIECES à JOINDRE

- 1) **Attestation d'inscription du chef d'entreprise au Répertoire des Métiers**
- 2) **Attestation de suivi de stage**
- 3) **Copie de la facture (ou du reçu) relative à cette action de formation**
- 4) **RIB (Relevé d'Identité Bancaire) de l'entreprise**

4. NON CUMUL DE FINANCEMENTS

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur ne pas avoir bénéficié d'une prise en charge de la présente action de formation par un autre organisme.

Date : Signature du demandeur :

Fonction dans l'entreprise :

